

Dynamiques paysannes 36

Mai 2015

Les défis des éleveurs : le cas du Bénin en Afrique de l'Ouest

Le contexte général de l'élevage en Afrique de l'Ouest | Le cas du Bénin – un état des lieux | Et l'avenir dans ces conditions? | Conclusion





L'élevage est une activité de premier plan et représente souvent plus du tiers du produit intérieur brut agricole dans les zones sahéliennes.

Le contexte général de l'élevage en Afrique de l'Ouest

En 2014, l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (ApeSS) a fait réaliser plusieurs études sur les enjeux de l'élevage dans différents pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest¹. En avril 2015, une synthèse de ce travail a fait l'objet d'un bulletin de synthèse publié par Inter-Réseaux Développement Rural et SOS Faim².

Des modes de production en évolution

Si la tradition de l'élevage existe de longue date, une évolution notable des modes de production est observée. La dualité évoquée souvent entre agriculteurs (sédentaires) et éleveurs (mobiles) doit être fortement nuancée. De plus en plus d'éleveurs développent des activités agricoles et deviennent des **agropasteurs**. Parallèlement, des agriculteurs se mettent à investir dans l'élevage, notamment pour la fumure et l'attelage : on parle alors d'agro-éleveurs. Enfin, de nouveaux acteurs apparaissent, possédant de gros troupeaux. Il s'agit souvent de commerçants qui ont investi dans l'élevage.

L'élevage, un poids lourd dans l'économie des régions sahéliennes d'Afrique de l'Ouest

L'élevage est une activité de premier plan et représente souvent plus du tiers du produit intérieur brut agricole dans les zones sahéliennes. Et, malgré les crises climatiques et alimentaires à répétitions, le cheptel est en forte croissance. Cette augmentation est le reflet d'une demande de lait et de viande en hausse, en lien avec une augmentation des revenus et une urbanisation croissante.

Mais des filières soumises à rude épreuve

Différents facteurs expliquent les tensions observées :

- | Les conditions de production ont tendance à se dégrader : les prix offerts ne sont pas incitatifs ; la concurrence pour l'espace augmente sans cesse, générant des conflits avec l'agriculture ; les crises climatiques aggravent ces tensions.
- | Même s'il s'agit à priori d'un atout pour le secteur, l'offre ne suit pas la demande, surtout urbaine et côtière et cette situation peut être dangereuse, car elle augmente la concurrence avec d'autres régions productrices, par exemple l'Afrique australe.
- | Les éleveurs de ruminants ont à faire face au défi de la concurrence des viandes blanches (l'aviculture) qui sont fortement consommées localement.
- | Et enfin, la filière laitière reste fragile et ne parvient pas à répondre à la demande, ce qui entraîne une réponse de court terme par l'importation de lait en poudre à des prix défiant toute concurrence.

Malgré l'importance économique, le soutien politique n'est pas au rendez-vous

Dans le cadre de l'accord de Maputo, les pays africains se sont engagés à consacrer 10% de leur budget à l'agriculture. Seuls 10 pays sont parvenus jusqu'à présent à tenir cet engagement. Mais en tout état de cause, on observe que les efforts budgétaires sont orientés en priorité vers l'agriculture et la sécurité alimentaire. L'élevage ne représente en moyenne que 10% des dépenses agricoles et donc maximum 1% du budget total des États. En outre, l'accent est mis le plus souvent sur l'élevage dit moderne, industriel. Toutefois, les choses commencent à changer ... lentement. Ainsi, dans le programme régional d'investissement agricole (Pria) de la Cedeao³, 18% des investissements sont dédiés à l'élevage et portent principalement sur l'environnement physique du pastoralisme (eau, couloirs de passage, lutte contre les feux) et le développement des chaînes de valeurs (laiteries, abattoirs, marchés, ..)

¹ Le financement public dans l'élevage au Sahel depuis 10 ans : un double sous-investissement – Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (ApeSS) – juillet 2014.

² Bulletin de Synthèse Souveraineté Alimentaire : le paradoxe de l'élevage au Sahel : forts enjeux, faibles soutiens ; n° 16 ; Avril 2015 <https://www.sosfaim.org/be/publication/le-paradoxe-de-lelevage-au-sahel-forts-enjeux-faibles-soutiens/>

³ Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest.





© Marine Lefebvre - SOS Faïm

Le cas du Bénin - un état des lieux

Au Bénin, l'association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs (Anoper) qui regroupe 35.000 membres⁴ répartis sur 75% des communes du territoire national, a entamé en 2012 un travail de recherche sur les réalités vécues par ses membres. Cette meilleure connaissance des origines et des évolutions des exploitations familiales a permis dans un deuxième temps de formuler de manière participative (plus de 1.000 éleveurs impliqués activement !) des orientations stratégiques pour répondre aux défis posés par la situation⁵.

L'analyse de la situation nationale.

On observe au Bénin plusieurs **lignes de forces communes** avec l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest :

- | Un mode de production en évolution : si les éleveurs de ruminants sont présents de façon pacifique au Bénin depuis le 18^{ème} siècle (environ 10 générations), leur manière de conduire leurs activités a évolué de manière constante et c'est par étape que ces pasteurs sont devenus des agropasteurs et se sont sédentarisés.
- | Un cheptel en forte croissance : Faostat met en évidence une augmentation de 661% de la production bovine (en tonnage) entre 1961 et 2012.
- | Une demande globale en croissance continue.
- | Les mêmes facteurs de tensions qu'au niveau de la sous-région.
- | Un faible soutien, voire une indifférence politique.

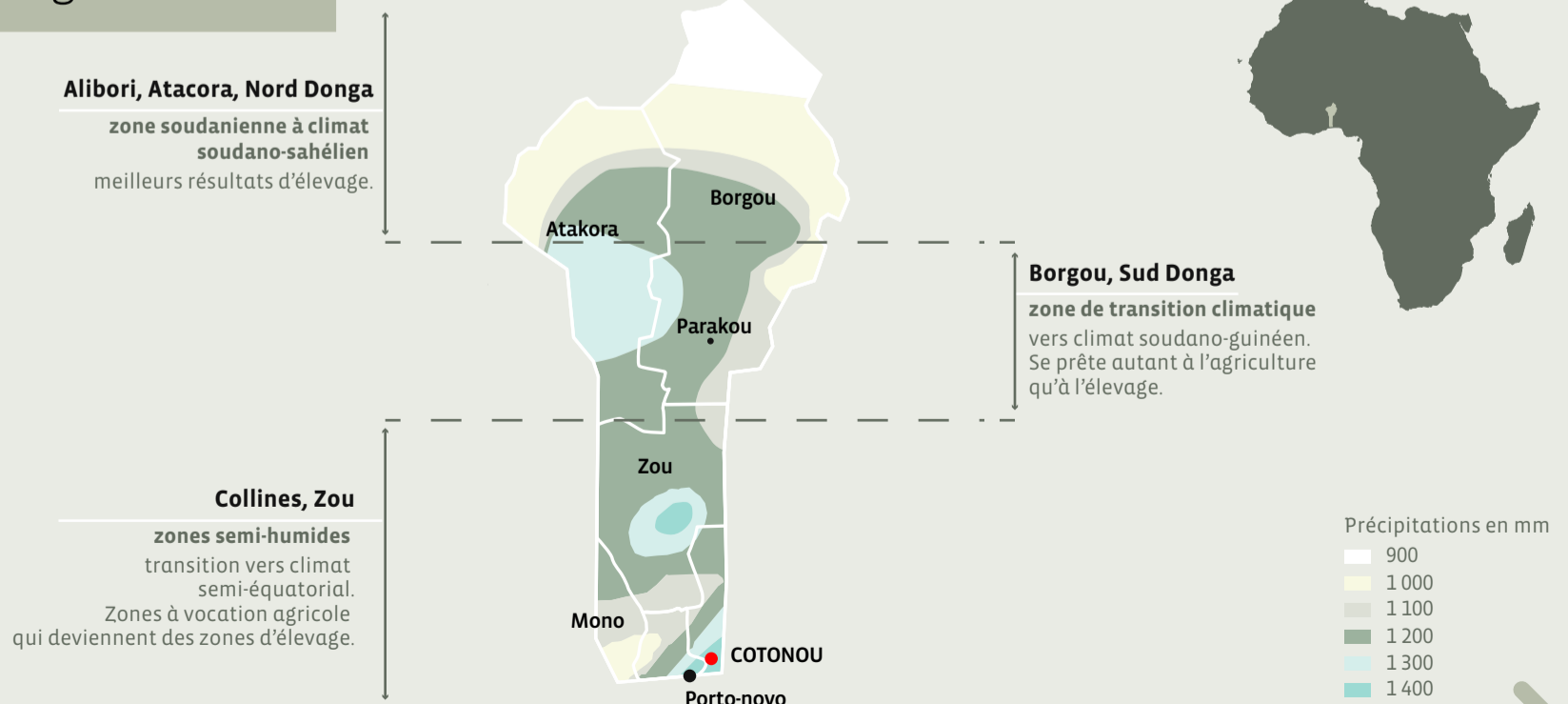
Mais aussi des **spécificités** avec la prépondérance de l'élevage bovin, caractéristique des pays de savane (en zone sahélienne, la part des petits ruminants est en effet plus importante) et avec de meilleures performances que les autres zones de savane

Statistiquement, le produit intérieur brut agricole (PIBA) au Bénin sur la période 1999/2005 a été de 34,2% du PIB et la contribution de l'élevage était de 5,9%. L'élevage représente donc le deuxième champ d'activité du secteur agricole du pays avec un effectif estimé en 2013 à 2.166.000 bovins, 860.000 ovins et 1.716.000 caprins.

4 On peut estimer qu'elle touche environ 300.000 personnes et représente 95% de la production bovine nationale.

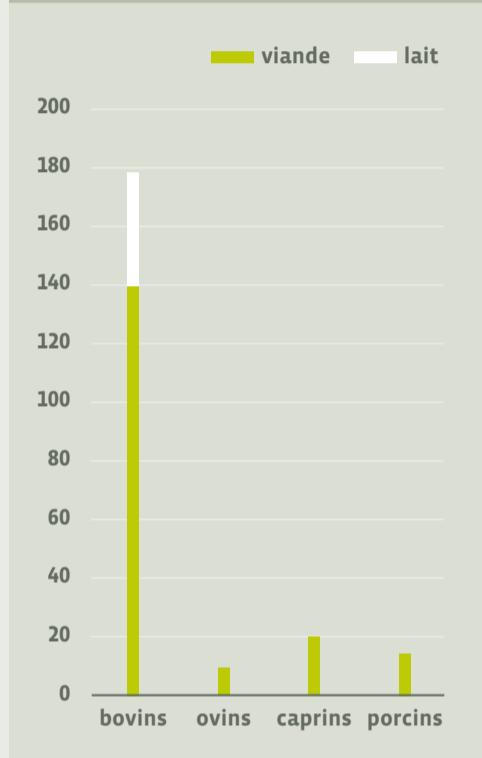
5 Pour l'essor d'un élevage familial de ruminants qui nourrit le Bénin et sécurise l'avenir des éleveurs. 30 points de repère. Document d'Orientation Stratégique de l'Anoper ; décembre 2014. <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/anoper-pour-l-essor-d-un-elevage>

Climat, agriculture et élevage au Bénin



Valeurs respectives de production bovine, ovine, caprine et porcine

2011, en millions \$



Source : FAO, revue des filières bétail/viande lait au Bénin, 2013.

Le graphique ci-contre montre les contributions des différentes filières à la valeur produite, avec une nette domination d'un élevage bovin (81,2%) essentiellement transhumant et concentré surtout dans le Nord du pays, avec un climat soudano-sahélien et soudanien.

Malgré de bonnes performances, l'élevage reste peu valorisé au niveau national.

D'un côté, trois freins économiques existent : les prix offerts pour la production sont peu rémunérateurs ; les équipements manquent pour valoriser les produits, notamment le lait ; enfin, les financements manquent aux éleveurs pour investir.

D'autre part, deux blocages sociaux découragent les éleveurs : ils souffrent de préjugés à leur égard et sont mal intégrés dans la société béninoise ; l'accès aux ressources n'est pas suffisamment sécurisé pour bien produire et éviter les conflits et la situation foncière reste précaire.

Et comme cela a été signalé pour l'ensemble de la Cedeao, le soutien public reste pour le moins timide. Comme le montre le graphique ci-dessous, le secteur agricole a été loin d'être la première priorité des politiques publiques. Et l'élevage en est particulièrement le parent pauvre ! En outre, le débat porte également sur le modèle d'élevage à promouvoir : au Bénin, le modèle intensif d'élevage d'entreprise est en effet bien présent dans l'esprit des décideurs et des intellectuels, et ce malgré la très faible place qu'il occupe actuellement⁶

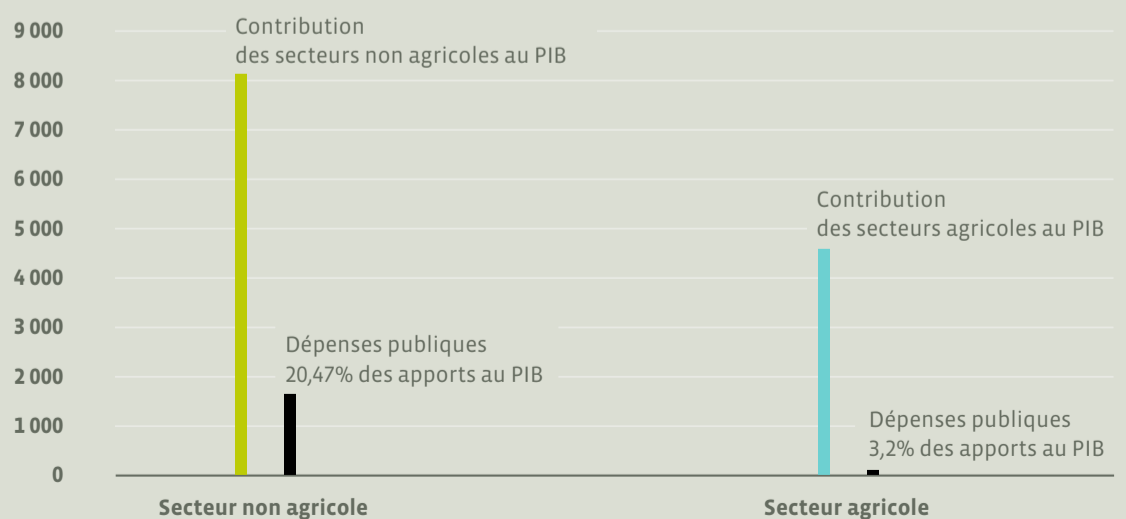
Toutefois, des signaux positifs existent comme les orientations de la politique agricole commune de la Cedeao et son Pria, de même que différentes démarches entreprises au niveau national : élaboration d'un code pastoral et d'un code de l'élevage, élaboration d'une loi d'orientation agricole et définition d'une politique d'aménagement du territoire.

Et plusieurs forts **paradoxes** :

Les tensions autour de l'espace et de l'accès aux ressources se sont renforcées. Les éleveurs sont considérés comme des étrangers et leur ostracisation est à la fois violente (morts d'hommes) et récente (moins de 20 ans), alors que la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs, basée sur la complémentarité et la coopération, a été pacifique et fructueuse pendant plus de deux siècles. Certains éleveurs ont dès lors repris la transhumance et vivent dans l'instabilité. D'autre part, et les tensions n'y sont sans doute pas étrangères, il existe une forme de désengagement des enfants par rapport à l'activité et donc la nécessité de construire de nouveaux rapports entre générations.

6 L'élevage bovin intensif représente actuellement 0,13%.

Efforts publics pour le développement agricole au Bénin entre 2000 et 2006, en milliards FCFA



Source : Cedeao/Nepad - revue des efforts du secteur agricole PDDAA (2009)



© Marine Lefebvre - SOS Faim



© Marine Lefebvre - SOS Faim

Les tensions sociales actuelles sont souvent attribuées à la saturation de l'espace. Le paradoxe est que seulement 17% de la superficie agricole est exploitée annuellement au Bénin et que l'espace pastoral théorique est supérieur à 50% de l'ensemble de la superficie du pays.

Les performances sont supérieures à celles d'autres zones de savane et, de ce fait, le pays est très attractif pour les éleveurs transhumants sahéliens (du Niger, du Burkina, du Nord-Nigéria) : cela provoque un déplacement du centre de gravité de l'élevage vers le Sud, avec comme effet des tensions sociales et des conflits aigus. Et pourtant, la part de l'élevage dans le PIB agricole est significativement plus faible que dans le reste de la Cedeao (17,2% contre 44%).

Le mode d'élevage dominant (mobile) est qualifié de fléau et considéré comme inadapté, alors qu'il contribue pour 75% à la valeur de la production bovine nationale.

Ce diagnostic complexe a débouché sur trois idées forces au niveau de l'organisation d'éleveurs Anoper

- | L'avenir est **inquiétant** même s'il est potentiellement **prometteur** > il faut réagir !
- | Il faut réagir **ensemble**
- | Et pour ce faire, la solution, c'est de **s'organiser** au sein de l'Anoper.

L'Anoper s'est donc engagée dans une démarche d'analyse en profondeur, étalée sur trois années, en s'alimentant à la fois des éléments de contexte, mais aussi du vécu des exploitations familiales d'éleveurs.

Le vécu des exploitations familiales

L'analyse du contexte national a été irriguée par les résultats d'une enquête menée auprès d'un échantillon limité de 19 exploitations familiales d'éleveurs sur une base volontaire pour connaître en profondeur leur réalité, les résultats qu'elles obtiennent et leur stratégie familiale. L'Anoper a considéré que cette démarche était importante, dans la mesure où des travaux antérieurs (Dr Gruber - 2005⁷) avaient mis en évidence que les réponses des experts et des éleveurs par rapport à un même questionnaire étaient différentes, alors que ce sont bien les avis des experts qui font autorité et influencent les politiques.

La carte d'identité des exploitations familiales (EF) de l'échantillon

| Membres | Actifs (emplois) | Personnes par EF | Age moyen chef de famille | % enfants scolarisés |
|---------|------------------|------------------|---------------------------|----------------------|
| 340 | 171 | 17,8 | 58,5 ans | 39% |

Ce sont donc des EF de relativement petite taille, avec un haut pourcentage d'actifs et relativement peu d'enfants. L'âge moyen des chefs de famille est élevé et on note un investissement - relativement récent - dans la scolarisation des enfants.

7 In : Judex, M., Röhrig, J., Schulz, O. et Thamm, H.-P. (éditeurs) (2009) : Impetus Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000-2007. Troisième édition. Département de Géographie, Université de Bonn, Allemagne.



La méthode des bilans simplifiés

La méthode utilisée a été celle des « bilans simplifiés » mise au point avec Jacques Faye pour le Roppa* en 2001.

Elle est basée sur des entretiens semi-directifs approfondis conduits auprès de familles volontaires réunies en assemblée de famille (avec les épouses, les enfants et souvent les frères du chef de famille). Les entretiens se déroulent en trois temps : d'abord, connaître l'ensemble des caractéristiques de l'exploitation familiale ; ensuite, procéder à une analyse détaillée des résultats de la dernière campagne (production végétale et animale, charges de production, budget familial) permettant de calculer le taux de couverture de l'exploitation ; enfin, la famille est invitée à commenter ces résultats et une discussion sur les stratégies familiales est engagée. Après les entretiens, les données recueillies sont traitées et analysées et différents indicateurs sont calculés et comparés. Dans le cas de l'étude Anoper, l'unité retenue pour circonscrire une exploitation familiale a été celle des personnes qui partagent le même repas et émargent donc au même budget.

* Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest



© Marine Lefebvre - SOS Faim

Les principaux résultats

Les taux de couverture est encourageant. En effet, pour la campagne concernée (2012), le taux moyen est de 15 mois et 9 jours. On a donc affaire à des exploitations familiales qui sont en moyenne excédentaires. Ces chiffres sont à mettre en comparaison avec un travail similaire réalisé par l'Apess⁸ auprès de 130 exploitations dans les zones de savane de 7 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre : 10 mois et 26 jours.

Il est également intéressant de calculer la proportion de céréales consommées par les familles et provenant de l'exploitation familiale : elle est relativement élevée, en moyenne de 73%.

Une première conclusion est dès lors qu'il est tout à fait possible pour un éleveur au Bénin de vivre de la production de son exploitation.

Mais les résultats obtenus ne profitent pas qu'aux éleveurs ! En effet, seuls 34% de la production sont affectés à l'alimentation des 340 membres des EF, ce qui signifie que 66% sont vendus ou donnés et contribuent ainsi à l'alimentation, notamment en produits de l'élevage (viande, lait, fromages, œufs) d'un nombre plus important de béninois, dans le monde rural, mais aussi dans les villes vers lesquelles sont acheminés les produits.

Les EF d'élevage contribuent donc à la richesse nationale : elles génèrent un produit familial primaire brut moyen de 3.825.000 FCFA par an (5.831 Euro).

Même si l'échantillon enquêté est faible et non significatif statistiquement, ces résultats globaux se sont avérés utiles pour l'association des éleveurs (Anoper) pour deux raisons essentielles :

- | Argumenter son plaidoyer en faveur des éleveurs de ruminants en montrant que ce système d'élevage peut être performant et mérite à ce titre un soutien public.
- | Montrer à ses propres membres qu'il ne faut pas se décourager et que leur activité peut être rentable.

Facteurs de production

Les EF qui ont fait l'objet de l'enquête disposent d'une superficie disponible pour la production agricole relativement confortable, avec une moyenne de 10,89 hectares, ce qui permet à 58% des EF de pratiquer de la jachère pour laisser reposer la terre. Souvent, les terres occupées sont relativement sécurisées, dans le sens où elles sont occupées depuis plusieurs générations. Toutefois, il n'y a généralement pas de titre foncier de propriété. Par contre, au niveau de l'espace pastoral, les contraintes sont importantes et obligent à pratiquer des transhumances sur de longues distances ou à tout le moins, d'envisager de le faire.



© Marine Lefebvre - SOS Faim



© Marine Lefebvre - SOS Faim





© Marine Lefebvre - SOS Faim

Le cheptel constitue le capital le plus précieux des EF et ce sont les bovins qui y dominent avec 78% des apports en revenus des exploitations.

L'outillage agricole reste sommaire : seulement 47% des EF disposent d'une charrue ; il n'y a quasiment pas de charrettes ; par contre, les EF sont équipées en « deux roues », en vélos, voire en motos.

Pour l'élevage, on note seulement un équipement de base (cordes, bâtons, seaux, bassines, ...). Il n'y a pas d'infrastructure de stockage des fourrages (hangars).

En général, les EF ne brassent pas de grands volumes financiers et ne recourent pas aux services d'institutions financières. La banque de ces éleveurs, c'est leur troupeau.

Ressources humaines : les rôles au sein de la famille

Les femmes jouent un rôle important en matière d'élevage.

Elles apportent à l'exploitation la valeur du lait et sa transformation ; dans beaucoup de cas, elles s'occupent des petits ruminants et dans tous les cas, elles élèvent la volaille avec les enfants. Les hommes s'occupent essentiellement du grand troupeau. Au niveau de la production végétale, les femmes participent aux travaux agricoles sur les champs de la famille et il est fréquent qu'elles assurent tout ou partie de la production du soja, du niébé* et du riz. Enfin, elles assurent avec les enfants la cueillette des produits sylvicoles (noix de cajou, karité).

* Légumineuse, variété de haricot très courante en Afrique.



© Marine Lefebvre - SOS Faim

Stratégies de production

Les EF associent l'agriculture et l'élevage, mais donnent la priorité à l'élevage. Celui-ci représente 57% des apports à l'EF contre 43% pour l'agriculture. Cependant, l'association de l'agriculture et de l'élevage n'est pas nécessairement synonyme d'intégration. La pratique de la transhumance implique que la fertilisation organique des sols et l'alimentation des animaux avec les résidus des récoltes sont dans plusieurs cas sous-exploitées.

Au niveau du cheptel, comme cela a déjà été relevé, ce sont les bovins⁹ qui dominent avec 78% des apports de l'élevage et 47,5% des apports totaux à l'EF. L'alimentation provient essentiellement des pâturages et souvent, pour limiter les risques, il y a deux troupeaux en transhumance pendant qu'un noyau laitier (de 4 à 10 vaches) reste au sein de l'EF. La production laitière est de 2 litres par jour en hivernage et 1 litre par jour en saison sèche. Le lait correspond à 25% des apports totaux à l'EF et constitue dès lors la première richesse de l'éleveur. Le produit du lait et de sa transformation en fromage revient traditionnellement aux femmes.

Les petits ruminants (ovins, caprins) et l'aviculture sont plutôt vus comme un complément : ils représentent tout de même respectivement 14% et 8% des apports de l'élevage.

Une priorité est accordée à la santé animale par les éleveurs : les dépenses liées, surtout les vaccinations du cheptel, constituent la première charge de production de l'élevage (52%).

L'élevage est surtout orienté vers le marché (65%), avec le lait, les petits ruminants et la volaille, une fois que les besoins de la famille ont été satisfaits. A l'inverse, les bovins sur pied ne sont vendus qu'en cas de besoin pressant.

Pour la production agricole, on observe une stratégie contraire : 66% vont à l'autoconsommation et la production végétale génère donc peu de revenus monétaires. Cette production est assez diversifiée, avec plus de 6 spéculations en moyenne par EF.



© Marine Lefebvre - SOS Faim

9 Dans les EF enquêtées, les troupeaux vont de 15 à plus de 200 têtes.





© Marine Lefebvre - SOS Faim

Pour les éleveurs liés à la tradition, le bovin n'est pas une marchandise, mais une richesse.

D'autres éléments de la stratégie familiale : comment survivre et progresser ?

| **Sécuriser** l'alimentation et le cheptel

Les familles s'alimentent principalement avec les produits de leur exploitation (53%) par rapport aux achats (47%). Mais elles sont de plus en plus dépendantes pour satisfaire de nouveaux besoins de consommation suscités par l'évolution des modes de vie : l'énergie (piles électriques et carburant pour motos) et le téléphone portable. Les entretiens avec les familles ont montré que les éleveurs n'étaient pas du tout conscients de poids que ces dépenses avaient pris dans leur budget.

« **Si tu as beaucoup de vivres, les animaux sont en sécurité** ». Pour les éleveurs liés à la tradition, le bovin n'est pas une marchandise, mais une richesse, un capital qui garantit la sécurité non seulement économique, mais également psychologique et sociale des familles. On ne vend des bovins qu'en cas de nécessité, et donc souvent dans des conditions difficiles.

| **Maîtriser** les dépenses de production et de consommation

Les dépenses de production sont limitées à 14% de la valeur de la production. Ce faible pourcentage s'explique essentiellement pour trois raisons : les exploitations ont peu recours à de la main d'œuvre extérieure à la famille ; pour l'élevage, il n'y a quasiment pas d'achats d'aliments et les charges sont liées surtout à la santé animale ; pour l'agriculture, les dépenses restent modérées car les exploitations utilisent leurs propres semences et disposent de la fumure de leurs animaux pour fertiliser leurs terres.

Les dépenses de consommation quotidiennes par personne pour l'alimentation, la santé et l'hygiène, l'énergie et la communication s'élèvent à 425 FCFA (0,65 €). C'est l'alimentation qui représente la plus grande partie (70%), devant l'énergie et la communication (19%), la santé (8%) et l'hygiène (3%).

| **Partager** la richesse

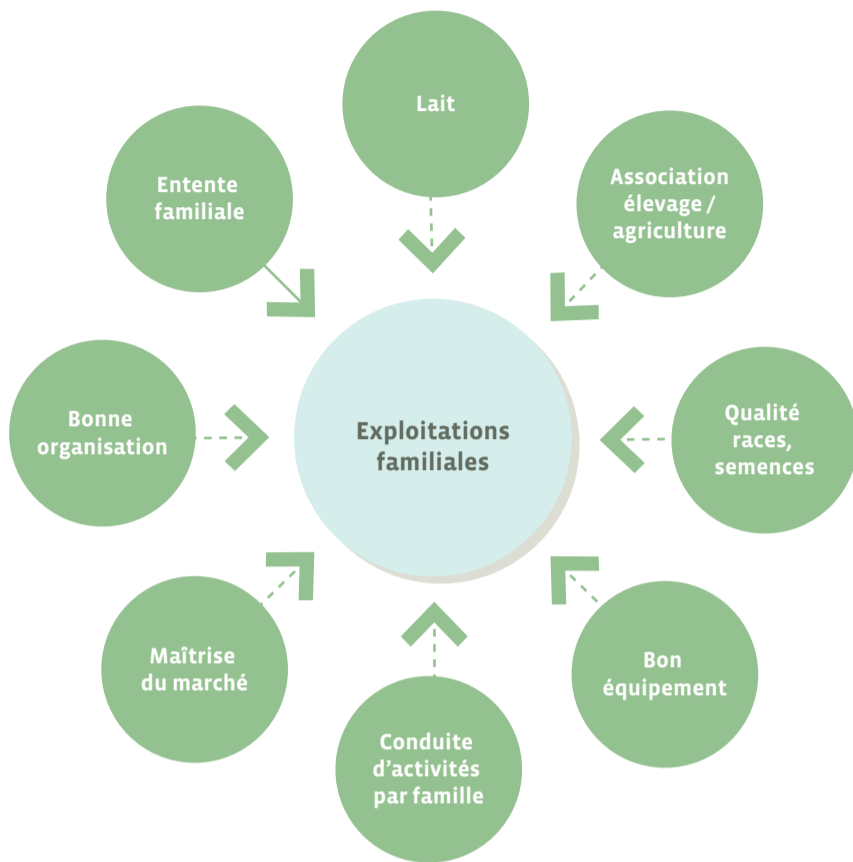
La pratique du don est généralisée dans les familles rencontrées : elle fait doublement partie de leur culture : d'une part, le don traditionnel de la « vache d'attache » ou « vache de l'amitié », d'autre part, la pratique de la zakat¹⁰ dans la culture musulmane. Ces dons représentent 9% de la valeur de la production familiale et peuvent être considérées comme une forme d'investissement social.

L'ensemble de la réflexion a permis d'identifier un certain nombre de facteurs de forces (8) et de faiblesses (6) des EF, montrant ainsi la voie pour consolider les EF (forces) et esquisser des pistes pour les appuis de l'Anoper à ses membres (faiblesses).

¹⁰ La zakat est une aumône légale pour les plus pauvres et s'élève en principe à 2,5% des revenus.



Les facteurs de forces



Source : éclairages sur la dynamique des exploitations familiales d'éleveurs ruminants du Bénin; Loïc Barbedette; 2013.

| **Le lait** : il est la principale richesse des EF et il revient aux femmes. Il reste cependant sous-valorisé.

| **L'association agriculture-élevage** : la fumure permet de maintenir la productivité agricole qui protège en quelque sorte le troupeau.

| **La qualité des races et des semences** : on relève une véritable expertise dans la sélection des races et des semences conservées.

| **Un bon équipement** constitue une garantie de succès pour l'EF.

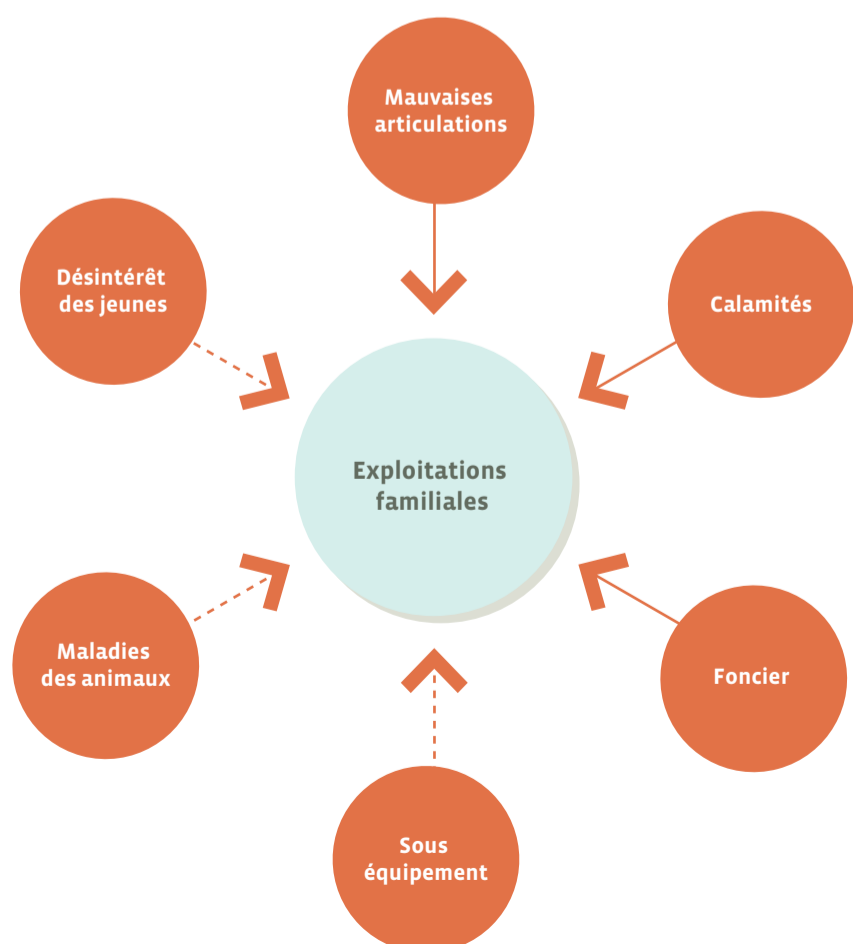
| **La famille conduit l'essentiel de l'activité** : cela permet non seulement de maîtriser les dépenses, mais également d'assurer une plus forte responsabilisation.

| **La maîtrise du marché** dans ses trois dimensions : l'accès, la connaissance des circuits, le contrôle sur la formation des prix. Le rôle de l'organisation Anoper est important à ce niveau.

| **Une bonne organisation** de l'exploitation avec une claire répartition des rôles des actifs.

| **La bonne entente familiale** joue également un rôle dans le succès de l'EF. Et il convient de mettre en évidence le rôle de la femme qui est la maîtresse absolue de la maison, alors que l'homme s'occupe de l'extérieur. Leur coopération est indispensable.

Les facteurs de faiblesses



Source : éclairages sur la dynamique des exploitations familiales d'éleveurs ruminants du Bénin; Loïc Barbedette; 2013.

| **Une mauvaise articulation** de l'élevage et de l'agriculture est un facteur de faiblesse. Elle est renforcée par une faible compétence en agriculture.

| **Les calamités naturelles et sociales** : il s'agit à la fois de problèmes de santé et de situations comme des épidémies, la sécheresse, le vol de bétail. L'Anoper a un rôle important à jouer pour informer ses membres des possibilités d'assurance pour se prémunir contre ces calamités.

| **La précarité foncière** : les terres sont exploitées de génération en génération, mais sans titre de propriété. Le risque d'expropriation est donc bien réel. En outre, l'accès aux espaces pastoraux est de plus en plus conflictuel.

| **Le sous-équipement** est pénalisant pour les EF.

| **Les maladies des animaux** : les dépenses de santé sont très importantes dans les exploitations. Cela démontre la préoccupation des éleveurs par rapport à cette problématique.

| **Le désintérêt des jeunes** pour l'élevage, mais surtout pour l'agriculture. Ce problème a commencé à prendre un tour aigu depuis les années 2000.

Et l'avenir dans ces conditions ?

A l'horizon 2025-2030, deux scénarios les plus « probables ¹¹» coexistent avec la même perspective : une augmentation de la demande des produits à base de lait et de viande, en raison de l'accroissement des revenus, de l'essor démographique et de l'urbanisation croissante au Sud du pays :

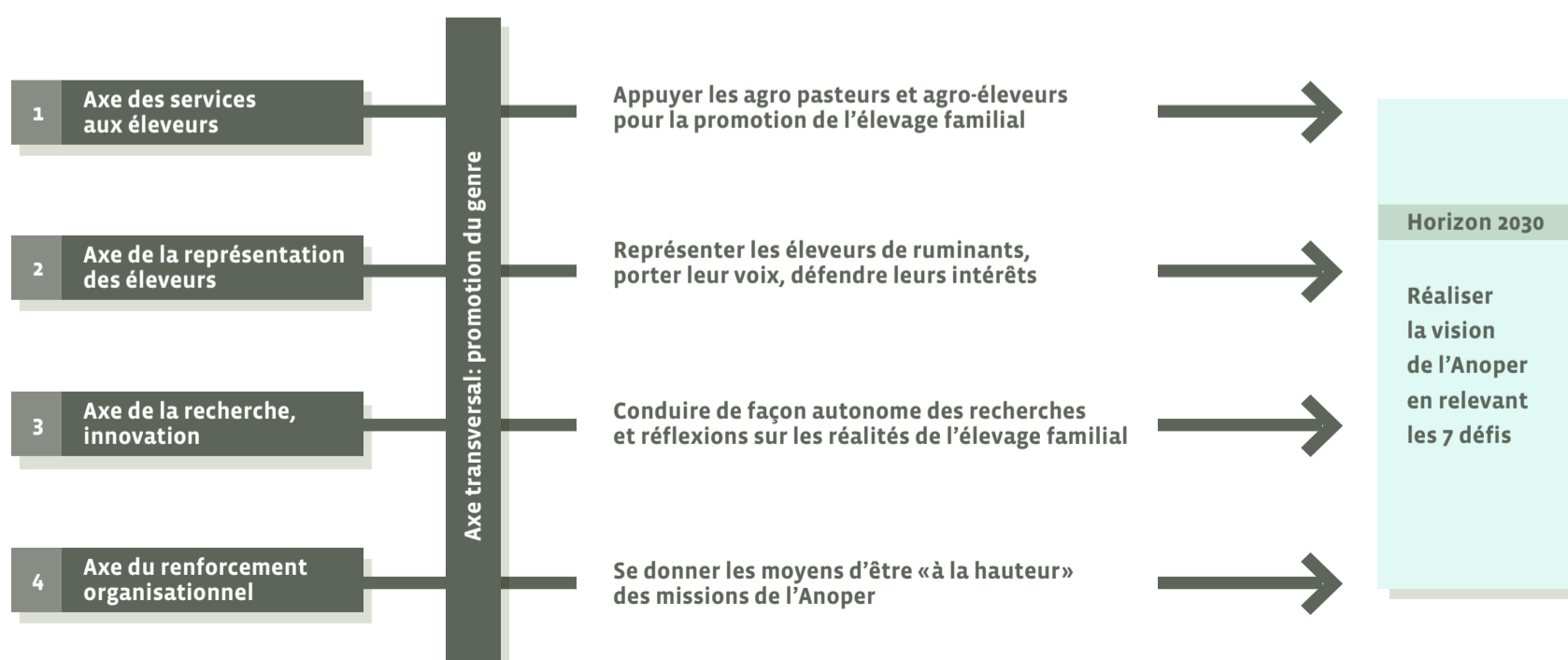
Selon une majorité d'experts, l'hypothèse la plus crédible à court terme est celle d'une augmentation de la taille des troupeaux pour faire face à la demande croissante. On peut néanmoins douter de sa durabilité en raison de la raréfaction constante des pâturages.

L'autre scénario est celui d'un changement de système caractérisé par une réduction de la taille des troupeaux, l'extension de la production sur des terres marginales, une modification des espèces élevées, une intensification de la production et une meilleure coopération entre agriculteurs et éleveurs. Ces changements seraient imposés par la dégradation de l'environnement. Dans ce scénario, l'effectif des troupeaux en transhumance se réduit. C'est l'hypothèse privilégiée par l'Anoper qui lui a permis d'identifier 7 défis à relever :

- | Favoriser l'intégration des agropasteurs dans la communauté nationale et contribuer à la paix sociale.
- | Promouvoir un modèle d'élevage agro-pastoral durable et acceptable.
- | Renforcer les exploitations familiales d'agro-éleveurs grâce à la mise à disposition de différents types de services.
- | Assurer une gestion durable et équitable des ressources.
- | Réussir des actions de plaidoyer en faveur de politiques bien orientées (code pastoral, code de l'élevage).

¹¹ Même s'il ne faut pas totalement exclure le scénario d'un élevage industriel intensif privilégié par des décideurs et intellectuels béninois.

Les axes de la stratégie de l'Anoper





© Marine Lefebvre - SOS Faim

**Les éleveurs
béninois sont
inquiets car
le contexte
macroéconomique
ne leur est pas
favorable.**

- | Être efficace en tant qu'organisation représentative pour remplir l'ensemble de ses missions.
- | Améliorer les rapports entre hommes et femmes dans les familles et les communautés et plus impliquer les jeunes dans la construction de l'avenir des exploitations.

La formulation de ces défis a permis de définir les chemins à prendre par l'organisation, de formuler sa vision de l'avenir, avec ce que veulent les éleveurs et ce qu'ils refusent. C'est cette démarche qui a débouché sur la définition des axes de sa stratégie future.

Conclusion

Le constat est paradoxal : une enquête, certes peu représentative statistiquement, réalisée en 2013 à l'initiative de l'Anoper a présenté des résultats positifs pour la performance des EF et encourageants en termes de taux de couverture de leurs besoins en alimentation et en santé. Et pourtant, les éleveurs béninois sont inquiets car le contexte macroéconomique ne leur est pas favorable : un sous investissement public dans l'élevage, priorisant plutôt une approche intensive avec des risques d'accaparement des terres et une marginalisation dans la société.

Rassemblés au sein d'une association nationale, l'Anoper, ils veulent réagir ensemble, de manière organisée. D'où ce très important investissement réalisé dans une réflexion stratégique participative pour rencontrer au mieux les défis qui les attendent et démontrer encore une fois toute leur capacité de s'adapter à un environnement qui change très rapidement.



SOS Faim

Ce numéro de *Dynamiques Paysannes* a été rédigé par Marc Mees, en charge de la gestion des connaissances à SOS Faim sur base des principales références suivantes, produites à partir de travaux initiés par deux associations d'éleveurs partenaires de SOS Faim (Apess et Anoper) :

Bulletin de Synthèse Souveraineté Alimentaire : le paradoxe de l'élevage au Sahel : forts enjeux, faibles soutiens ; Inter-Réseaux Développement Rural et SOS Faim ; n° 16 ; avril 2015.

Le financement public dans l'élevage au Sahel depuis 10 ans : un double sous-investissement. Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (Apess) ; juillet 2014.






Éclairages sur la dynamique des exploitations familiales d'éleveurs ruminants du Bénin – Synthèse de la recherche sur les exploitations familiales réalisée en 2012 et 2013 par l'Association Nationale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants du Bénin (Anoper) ; Loïc Barbedette, sociologue ; Anoper et SOS Faim ; septembre-octobre 2013.

Pour l'essor d'un élevage familial de ruminants qui nourrit le Bénin et sécurise l'avenir des éleveurs. 30 points de repère. Document d'Orientations Stratégiques de l'Anoper ; décembre 2014.

La situation actuelle de l'élevage et des éleveurs de ruminants – analyse et perspectives. Annexe au Document d'Orientations Stratégiques de l'Anoper ; décembre 2014.

SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg sont deux ONG de développement actives dans la lutte contre la faim et la pauvreté en Afrique et en Amérique Latine. En privilégiant une approche de partenariat avec des acteurs locaux, les deux SOS Faim soutiennent l'agriculture familiale en fournissant aux paysans du Sud un appui technique, organisationnel et financier et en sensibilisant et mobilisant les populations du Nord aux problématiques liées à la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Les derniers numéros de *Dynamiques Paysannes* ont concerné

-  n°35 L'impact réel d'un réseau de greniers de sécurité alimentaire
-  n°34 La nécessité d'un mouvement paysan fort en RDC
-  n°33 Les entreprises d'investissement local : un dispositif original au cœur du développement territorial
-  n°32 Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent
-  n°30-31 Programme de développement intégré de Fatick (Sénégal) : une dynamique d'animation du territoire à renforcer

SOS Faim Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique) |
T 32-(0)2-511.22.38 | F 32-(0)2-514.47.77 | info.be@sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement

88, rue Victor Hugo, L - 4141 Esch-sur-Alzette (Luxembourg) |
T 352-49.09.96 | info-luxembourg@sosfaim.org

Éditeur responsable
Olivier Hauglustaine,
4 rue aux Laines,
B-1000 Bruxelles
(Belgique)

Coordination
Marc Mees
mme@sosfaim.org
T 32-(0)2-511.22.38
F 32-(0)2-514.47.77
info.be@sosfaim.org
www.sosfaim.org

Graphisme
www.marmelade.be

Dynamiques Paysannes
est imprimé sur du papier recyclé

Dynamiques paysannes
est réalisé avec le soutien de
la Direction générale de la Coopération
internationale de Belgique.

Les opinions représentées dans la présente
publication n'engagent que leurs auteurs.